



Le SPPPI souffle ses 40 bougies

C'est une pollution au mercure dans le golfe de Fos-sur-Mer, au début des années 70, en plein développement industriel, qui a lancé l'idée : créer un secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI). « À l'époque, il n'y avait aucune réglementation sur les pollutions. Chacun pouvait faire n'importe quoi sans contrôle. C'est pourquoi est née l'idée de mettre tous les acteurs concernés autour de la table et de réfléchir à une prévention durable et concrète », avance Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI PACA. L'objectif de la structure est de faire émerger des solutions sur les problèmes industriels, de transport et environnementaux, et de diffuser l'information auprès des acteurs locaux. Charge ensuite aux associations ou organismes experts de mettre en place ces solutions. « En 40 ans, le SPPPI a permis une diminution de 80 % des rejets industriels dans l'air et 98 % dans l'eau. Il est aussi à l'origine d'associations comme le Cyprès (association d'information préventive des populations) et de l'observatoire régional de surveillance des odeurs », se félicite Gwénaëlle Hourdin.

Sous tutelle de l'État jusqu'en 2008, le SPPPI est depuis passé sous gouvernance collégiale avec les collectivités, les industriels, les associations et les salariés. En France, 15 SPPPI ont été créés. H. G.